



ACTIVITÉS ET LOISIRS

PROGRAMMATION ESTIVALE

■ PAGE 10

NOUVEAU

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

■ PAGE 8



UN CITOYEN DE SHANNON ATTEINT LE SOMMET DU MONT EVEREST



■ PAGE 7

Desjardins

Caisse des militaires

Votre transition de carrière touche vos finances? On en parle? Vous serez rassuré.

Notre personnel expert:

- Simplifie votre vie lors de vos relocalisations
- Comprend vos particularités financières
- Est là pour chaque étape de votre carrière (et même après!)

Nous avons 7700 membres, ce n'est pas pour rien!



caissedesmilitaires.com

VOTRE
CENTRE DE CONFIANCE
POUR L'ENTRETIEN
DES VÉHICULES
ÉLECTRIQUES

CENTRE MÉCANIQUE
SHANNON
INC.

Recommandé

SERVICE COMPLET DE MÉCANIQUE • ALIGNEMENT
AIR CLIMATISÉ • VENTE DE PNEUS

À VOTRE
SERVICE
DEPUIS
30 ANS!

10, RUE ST-PATRICK - SHANNON • TÉLÉPHONE 418 844-2004

Philippe Lévesque
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
www.philippelevesque.com

📞 581 888-3757 📞 418 653-5353

philippelevesque@remax-quebec.com

Services also available in English

AGENCE IMMOBILIÈRE

3075 ch. des Quatre-Bourgeois, Bureau 101
Québec (Sainte-Foy) G1W 4Y5

Programme offert en collaboration avec Gallagher

R.B.Q. 8272-1614-59

GLP excavation

418 844-1149

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

GLP Excavation

326, ch. De Wexford
Shannon (QC) G3S 0Z8
info@glpexcavation.com
www.glpexcavation.com

**OPTEZ POUR
UN SERVICE D'EXCAVATION
PROFESSIONNEL**

- Pose / remplacement / installation de fosse septique commerciale ou résidentielle
- Excavation de fondations
- Remplacement de drain agricole
- Livraison de matériel (sable, terre, gravier, etc.)
- Transport d'agrégats
- Puits Gélinite

OFFRE D'EMPLOI
ENVOYEZ-NOUS VOTRE CV!

Nous recherchons un(e) **Chauffeur(se) Classe 1**
avec expérience en transport de pelle mécanique

BOUTIQUE ANIMAUX JO
NOURRITURES ET ACCESSOIRES POUR ANIMAUX

TOILETTAGE

LAVE PITOU

TAILLE DE GRIFFES

40 ANS D'EXPÉRIENCE

www.animauxjo.com

animauxjo@hotmail.com

438, boul. Jacques-Cartier, Local 102
Shannon (Québec) G3S 1N5

📞 418 844-4027 | AnimauxJo

ÉQUIPEMENT VAL-BÉLAIR
LOCATION D'OUTILS

VENTE - LOCATION - RÉPARATION - PIÈCES
tondeuse - souffleuse - outillage

**CHEZ ÉQUIPEMENT VAL-BÉLAIR,
LA LOCATION...
C'EST NOTRE VOCATION!**

418 842-7676

1643, avenue des Affaires (Québec)
Parc industriel à Val-Bélair

DÉPOSITAIRE :

Toiture De Vinci
L'ART DES TOITS

581.996.1863 | www.toituredevinci.ca

Membrane élastomère | Bardeau d'asphalte
Toiture métallique | Dénégement de toits

RBQ 5842-9234-01



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est enfin à nos portes, et avec lui revient une saison dynamique, conviviale et pleine de vie dans notre ville. Encore cette année, nous sommes fiers de vous offrir une programmation riche en activités de loisirs pour tous les âges et tous les goûts.

J'en profite d'ailleurs pour souligner le récent déjeuner communautaire du CWL qui, comme d'habitude, fut des plus appréciés. La nouvelle activité FestiVert Shannon qui regroupait une

foule d'activités familiales, dont le marché aux puces et la distribution d'arbres, a également connu un beau succès. Le 4 juin dernier aura aussi permis de souligner le travail inestimable de nos précieux bénévoles lors d'un événement spécial à leur intention.

Que vous soyez amateurs de plein air, sportifs ou simplement à la recherche de moments de détente, je vous invite à profiter pleinement de nos installations au Parc municipal, notamment nos magnifiques terrains extérieurs de *pickleball* (grande patinoire), qui, au moment d'écrire ces lignes, devraient être repeints juste à temps pour la saison. Les plus jeunes apprécieront disputer des parties de *basketball* sur le terrain aménagé à cet effet (petite patinoire) avec l'ajout, cette année, de mini paniers pour les plus jeunes. C'est l'occasion parfaite de bouger, de s'amuser et de tisser des liens. Cet été, j'invite les citoyens à profiter pleinement de nos parcs, espaces verts et jeux d'eau pour savourer la belle saison en famille et entre amis.

Par ailleurs, dans notre volonté de bâtir un avenir plus durable, je suis heureuse de vous annoncer l'installation de deux nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques, soit une à l'Hôtel de Ville et une autre au Centre communautaire, permettant de recharger quatre (4) véhicules. Notre ville suit le courant et continue d'évoluer vers des solutions modernes et responsables.

Avec la formation d'un nouveau conseil, nous avons entrepris une réflexion importante afin de repenser le futur de notre belle ville et de proposer une mise à jour visant à mettre en valeur et harmoniser notre développement. Pour construire la ville de demain, il faut commencer aujourd'hui. En début d'année, nous avons amorcé une réflexion concernant une possible modification de zonage sur le boulevard Jacques-Cartier. Force est d'admettre qu'au fil de nos

échanges et de notre analyse, nous avons réalisé l'importance de bonifier notre démarche en accordant une place encore plus grande à la consultation citoyenne. Notre objectif est de mieux comprendre vos préoccupations, vos idées et vos aspirations afin de favoriser un développement harmonieux et rassembleur pour notre communauté. L'objectif étant d'améliorer notre mieux vivre ensemble. Je vous invite donc à demeurer à l'affût des prochaines consultations publiques et à y participer en grand nombre.

La belle saison s'annonce dynamique pour notre ville, avec plusieurs projets d'aménagement qui contribueront à la fois à votre sécurité, à la qualité de nos infrastructures et à la mise en valeur de notre milieu de vie.

Des travaux de drainage visant à sécuriser le site sont prévus de l'été à l'automne 2026 au parc de la Centrale de Saint-Gabriel, maintenant propriété de la Ville. Réalisés grâce au soutien du Fonds financier d'Hydro-Québec pour la préservation de la centrale, ces travaux permettront de stabiliser certains affaissements de terrain causés par l'érosion.

Des aménagements sont également prévus grâce au programme « Signature innovation » qui provient du Fonds régions et ruralité (FRR) qui découle d'une entente entre la MRC de La Jacques-Cartier et le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Ces interventions sont essentielles pour assurer la pérennité du site et permettre à tous d'en profiter en toute sécurité.

Enfin, un projet d'aménagement d'une piste cyclable polyvalente, à partir du secteur de la Station, est également prévu entre l'été et l'automne 2026. Ce nouvel aménagement permettra un accès sécuritaire à nos commerces pour les nombreux utilisateurs de la Véloposte en plus de favoriser les déplacements actifs de façon sécuritaire et accessible pour tous.

Nous prévoyons également restaurer la rue Donaldson cet été, en fonction de la disponibilité du contracteur, dans le cadre de notre plan d'investissement pour la réfection de nos rues. Nous vous tiendrons informés.

Ces investissements témoignent de notre volonté de bâtir un milieu de vie sécuritaire, attrayant et tourné vers l'avenir.

Bel été à vous tous et au plaisir de vous croiser lors de nos activités et dans nos espaces publics !

INFORMATIONS VILLE DE SHANNON



HORAIRE - CONGÉS FÉRIÉS

Planifiez votre visite !

La Ville souhaite rappeler aux citoyens que l'Hôtel de Ville sera fermé le **mercredi 24 juin** pour la Fête nationale du Québec, le **mercredi 1^{er} juillet** pour la fête du Canada ainsi que le **lundi 7 septembre 2026** pour la fête du Travail.

Pour toute **urgence** durant cette période, voici les numéros à contacter :

Urgence municipale : **418 844-3778, option 9.**

Urgences médicales, police, pompiers : **9-1-1.**

UNE URGENCE ? ASSUREZ-VOUS DE COMPOSER LE BON NUMÉRO

Une urgence municipale ou médicale ? Assurez-vous de composer le bon numéro !

Afin de permettre aux citoyens de diriger leur appel au bon endroit et d'optimiser la prise d'appels des urgences municipales, la Ville souhaite rappeler aux résidents qu'en cas d'urgence liée à la voirie (fuite d'eau, problème d'égout, arbres tombés, etc.) vous devez composer :

Durant les heures d'ouverture :

418 844-3778, option 0 ;

En dehors des heures d'ouverture :

418 844-3778, option 9 ;

En cas d'urgence médicale ou pour joindre la police ou les pompiers, composez le **9-1-1.**

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Vous aimeriez assister aux prochaines séances du conseil ?

Prenez note que les prochaines séances ordinaires du conseil, se dérouleront devant public, dès 19 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick :

- **lundi 13 juillet 2026**
- **lundi 17 août 2026**
- **lundi 14 septembre 2026**

Diffusion en direct sur notre page Facebook.

L'enregistrement sera disponible quelques jours plus tard sur notre site Internet, sous l'onglet « **Séances municipales - Audio - Video** ».

Ordre du jour publié dès 16 h, le vendredi précédant la séance publique dans la section « **Ville / Séances du Conseil** ».



CONSEIL
MUNICIPAL



Francine Girard
District n° 1



Pierre-Luc Huot
District n° 2



Samuel Brault
District n° 3



Sébastien Bouchard
District n° 4



Saül Branco
District n° 5



Réjean Côté
District n° 6



TAXES MUNICIPALES

La Ville souhaite rappeler aux citoyens que les prochains versements des taxes municipales sont prévus :

- **mardi 4 août 2026 (3^e versement)**
- **mardi 6 octobre 2026 (4^e versement)**

Modes de paiement :

- En ligne via le portail citoyen Voilà! ;
- À votre institution financière (en personne ou en ligne) ;
- En personne à l’Hôtel de Ville (comptant, carte de débit et chèque) ;
- Par la poste à la Ville de Shannon ;
- Dans la chute à courrier de l’Hôtel de Ville.

Pour toute question, n’hésitez pas à nous contacter au **418 844-3778** ou **clients@shannon.ca**.

MODIFICATIONS DATES DE COLLECTES

En raison de la fête du Travail, prenez note que des modifications seront apportées aux collectes suivantes :

La **collecte des matières organiques** prévue le lundi 7 septembre est déplacée au **mardi 8 septembre 2026**.

La **collecte des matières recyclables** prévue le lundi 7 septembre est déplacée au **mercredi 9 septembre 2026**.

Pour plus d’information : **Recolo.ca**

RECYCLAGE DES PILES ET DES BATTERIES

La Ville de Shannon souhaite rappeler aux citoyens qu’un **point de dépôt** pour le **recyclage des batteries** est mis à leur disposition au **garage municipal situé au 79, chemin de Gosford**. Les piles y étant acceptées gratuitement, il n’y a aucune raison de les jeter n’importe où !

Quelles piles et batteries peuvent être recyclées ?

Les piles et batteries sèches de moins de 5 kg.

Piles et batteries à usage unique

A, AA, AAA, C, D, 9V et piles de type bouton le plus souvent trouvées dans les lampes de poche, jouets, outils et autres.

Piles et batteries rechargeables

Au lithium-Ion, nickel cadmium, nickel-hydrure métallique et petites piles scellées au plomb acide* (PPSPA). Plus souvent retrouvées dans les outils et les téléphones sans fil ainsi que dans les appareils photo.

Donnez à vos piles et batteries un nouveau souffle. Recyclez-les !

VOILÀ! - CRÉEZ VOTRE DOSSIER CITOYEN

Les citoyens de Shannon sont invités à créer leur profil sur le portail *web* Voilà! à l’aide du bouton accessible via le site Internet de la Ville au **www.shannon.ca**.

Pourquoi choisir Voilà ?

- Accès à vos informations de taxation
- Paiement électronique
- Demandes de permis en ligne



Des questions ? Contactez-nous au **418 844-3778** ou **ville@shannon.ca**.

FAITES CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE !

Vous êtes propriétaire d’une nouvelle entreprise à Shannon ? Nous invitons les gens d’affaires de Shannon à faire connaître gratuitement leurs services sur le bottin des entreprises disponible sur le site Internet de la Ville dans la section « Vivre à Shannon ».

Contactez-nous à : **communications@shannon.ca**.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Vous aimeriez souligner la naissance de votre enfant de manière symbolique ?

La Ville de Shannon est heureuse de **remettre gratuitement un arbre à planter** aux parents d’un enfant né ou adopté en 2026, afin de souligner cet heureux événement.

Pour réserver votre arbre, nous vous invitons à communiquer avec l’Hôtel de Ville au **418 844-3778** ou par courriel à **ville@shannon.ca**. Félicitations aux nouveaux parents !

GESTIPATTES ENREGISTREZ
VOTRE CHIEN DÈS MAINTENANT

Propriétaires de chien(s) ? La Ville vous rappelle qu’en vertu de la réglementation municipale, une **licence canine** est requise pour chacun de vos compagnons. Au coût de 35 \$ par année elle permet notamment de retrouver votre animal s’il s’égare.



- Bien que la médaille soit permanente, le **droit est renouvelable annuellement** via la plateforme Gestipattes.
- La médaille doit être **attachée au cou de votre chien en tout temps**.
- L’inscription à Gestipattes est **OBLIGATOIRE**.
- L’achat et le renouvellement de la médaille doivent être faits **via la plateforme Gestipattes**.

Ce logiciel vous permet d’effectuer le paiement en ligne par carte de crédit. Le paiement au comptoir reste disponible à la suite de l’enregistrement de votre chien en ligne. Si vous avez déjà acheté la médaille au cours d’une année précédente, vous devez tout de même faire votre renouvellement pour l’année en cours via ce lien : **www.jeminscrismaintenant.com/ Shannon**.

Des questions ? Besoin d’aide lors de votre inscription ? N’hésitez pas à communiquer avec nous au **418 844-3778** ou **ville@shannon.ca**.

CIVISME CANIN

Afin de favoriser la cohabitation de votre animal avec l’ensemble de la population, les propriétaires d’animaux domestiques doivent respecter certaines règles. Le bien vivre avec un chien et ses voisins repose sur la responsabilité, la communication et le respect mutuel. Parmi les comportements à adopter selon les règlements No 811-24 et 816-24 notons :

- Dans un endroit privé, un chien à l’extérieur doit être **tenu ou retenu au moyen d’un dispositif** (attache, laisse, clôture, etc.) l’empêchant de sortir des limites du terrain où il est gardé. Ceci ayant pour but d’assurer la sécurité de tous.
- Dans un endroit public, le chien doit être **tenu ou retenu en laisse** d’une longueur maximale de 1,85 mètre, par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne.
- Il est du devoir du propriétaire **d’enlever tous les excréments produits par leur animal** dans les lieux publics tels que les rues, les trottoirs, les parcs ainsi que l’espace réservé aux boîtes aux lettres communes.
- Afin d’assurer le confort, la tranquillité et la paix de tous, veuillez **voir à ce que votre chien n’aboie pas pendant de longues périodes**.
- Rappelons que **l’inscription au logiciel de gestion des licences animalières Gestipattes est obligatoire** pour les propriétaires de chiens.

Nous remercions les citoyens de leur habituelle collaboration !

AFFICHAGE NUMÉRIQUE
Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

L’affichage numérique est un outil de communication moderne et percutant permettant de faire connaître les services de votre entreprise. Votre publicité, diffusée durant un mois ou plus sur une plage horaire 7 jours / 24 heures, bénéficie d’une visibilité enviable.

Obtenez un rabais !

- Un rabais de 10 % est accordé pour un affichage de trois (3) mois consécutifs ;
- Un rabais de 15 % est accordé pour un affichage de neuf (9) mois consécutifs ;
- Un rabais de 20 % est accordé pour un affichage d’un (1) an consécutif.

N’hésitez pas à réserver votre espace publicitaire, dès aujourd’hui, sur les écrans numériques de la Ville en communiquant avec le Service des communications au **418 844-3778** ou par courriel à **communications@shannon.ca**.

FRAIS DE LOCATION	ENTREPRISE	TARIF / MOIS (taxes incluses)
ÉCRAN – ROUTE DE LA BRAVOURE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	290 \$/mois
	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	430 \$/mois
ÉCRAN – CENTRE COMMUNAUTAIRE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	175 \$/mois
	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	260 \$/mois



AVEZ-VOUS VOTRE VIGNETTE DE STATIONNEMENT ?

- La Ville rappelle aux citoyens désirant utiliser le stationnement du Parc canin qu'une **vignette de stationnement résident gratuite** est requise.
- **Complétez le formulaire** disponible sur le site Internet de la Ville.
 - Vignette valide du **1^{er} mai au 1^{er} octobre** de l'année en cours.

Rappel important

- Vous avez déjà une vignette ? Conservez-la et **apposez-la bien en vue sur votre pare-brise** ;
- La vignette **reste valide d'année en année** tant que votre adresse et votre véhicule ne changent pas ;
- Nouvelle adresse, nouveau véhicule, perte de vignette ou nouveaux résidents : **une nouvelle demande est requise** ;
- Formulaire disponible sur le site Internet de la Ville : **www.shannon.ca**.

Non-résidents

Les non-résidents qui souhaitent accéder au Parc canin devront obligatoirement payer leur stationnement, pour la période du **1^{er} mai au 1^{er} octobre**. Le coût journalier est de 20 \$ (taxes incluses) et le paiement à l'horodateur s'effectue uniquement par carte de crédit.

Des questions, contactez-nous : **418 844-3778** ou **ville@shannon.ca**.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
REDOUBLONS DE PRUDENCE CET ÉTÉ

Avec l'arrivée de l'été, nos quartiers s'animent : les enfants jouent dehors et se déplacent à pied, à vélo ou en trottinette. Cette période demande une vigilance accrue de la part de tous les usagers de la route.

Ralentissons et respectons les limites de vitesse, particulièrement à proximité des pistes cyclables et des zones résidentielles. Un simple geste de prudence peut faire toute la différence.

En adoptant une conduite attentive et respectueuse, nous contribuons à prévenir les accidents et à assurer la sécurité des piétons, des cyclistes... et de toute la communauté.

Ensemble, faisons de nos rues un endroit sécuritaire pour tous.

RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE

Avez-vous entendu parler de la subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie ?

En récupérant l'eau de pluie, vous **réduisez la pression sur le réseau d'aqueduc municipal** et vous contribuez à **préserver les ressources d'eau potable**.

L'eau de pluie récupérée peut ainsi servir à arroser vos plantes, jardins et pelouse.

Dans le cadre de sa stratégie d'économie de l'eau potable, la Ville de Shannon offre de nouveau cette année un incitatif pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie. Le programme est offert **aux propriétaires d'un immeuble unifamilial ou multifamilial** servant principalement à des fins résidentielles. Ces derniers peuvent se procurer **un (1) baril récupérateur d'eau de pluie**. Cette subvention **correspond à 50 % de la facture jusqu'à concurrence de 70 \$**, et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville au **www.shannon.ca**.

Complétez le formulaire de demande, accompagné des pièces justificatives, à l'Hôtel de Ville au 50, rue Saint-Patrick durant les heures d'ouverture.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 844-3778** ou par courriel à **ville@shannon.ca**.



JUIN MOIS DE L'EAU

Le **Mois de l'eau 2026** rappelle que chaque geste compte pour protéger notre ressource la plus précieuse : **l'eau**. Sa protection repose sur un effort collectif, où chaque action locale compte. La surconsommation d'eau due aux arrosages de pelouse grimpe et mène la vie dure aux réserves d'eau potable de la Ville.

- N'arrosez pas l'asphalte ou les trottoirs
- Évitez de vider inutilement votre piscine
- Fermez l'eau pendant le brossage des dents

Consommons l'eau de façon responsable.

Consultez la réglementation sur l'arrosage :



Découvrez-en plus sur :

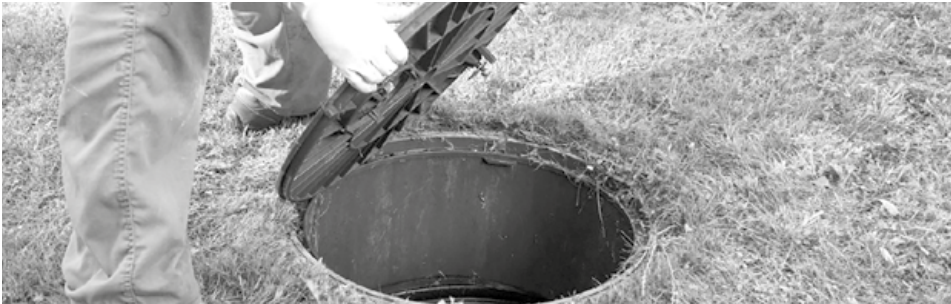


BILAN ANNUEL : QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

N'hésitez pas à consulter le **bilan annuel de la qualité de l'eau potable** de la Ville de Shannon et du quartier militaire, couvrant la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2025**, disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet « Travaux publics / Aqueduc et eau potable ».

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ÉTÉ 2026

La période de service de vidange des fosses septiques débutera le **29 juin 2026** et couvrira cette année le **secteur SUD**.



Afin de vous aider à planifier la vidange de votre fosse, la Ville enverra un avis par la poste aux personnes concernées (3) trois semaines avant la date prévue.

Des questions ?

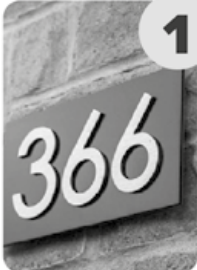
Communiquez avec le Service d'aménagement du territoire : **418 844-3778** ou **ville@shannon.ca**.

DIRECTIVES RECOMMANDÉES
lorsque applicables

SERVICE DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Vous êtes absents lors de la vidange ?
Assurez-vous que la fosse reste accessible.
Un accroche-porte sera laissé vous mentionnant le passage du camion.

1 **Numéro d'immeuble et barrière**
Identifiez votre numéro d'immeuble et assurez-vous qu'il soit clairement visible depuis la rue. Laisser les barrières donnant accès à votre propriété ouvertes et débarrées.



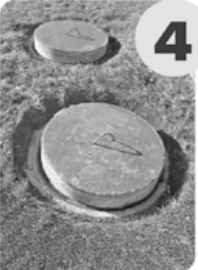
2 **Distances requises**
Votre chemin doit être élagué d'au moins 4 m en largeur et en hauteur. La distance entre l'aire de stationnement (ou la rue) et les couvercles de fosses doit être de 40 m (130 pi.) maximum.



3 **Vis et boulons**
Dévissez les couvercles avant le passage de l'entrepreneur. Pour des raisons de sécurité, le propriétaire peut placer un bloc de ciment, une roche ou tout autre objet lourd approprié sur ses couvercles pour sécuriser les lieux.



4 **Dégagement des couvercles**
Libérez les deux couvercles de votre fosse. Creusez l'épaisseur du couvercle environ 8 pouces de profond sur 8 pouces de large autour des 2 couvercles, permettant ainsi de les basculer sans difficulté, sans risque de bris ou de blessure.



5 **Accessibilité des couvercles**
Vérifiez que les couvercles de la fosse ne sont pas recouverts par des aménagements (patios, structures en bois, etc.) ou des éléments décoratifs (pailis, fleurs, etc.).



6 **Emplacement**
Indiquez clairement l'emplacement de votre fosse pour faciliter son repérage.



7 **Animaux**
Attachez vos animaux domestiques et maintenez-les à une distance sécuritaire.



8 **Fosse sous une structure**
Pour une fosse située sous une structure, prévoyez une trappe pour que l'opérateur travaille en position debout.



Attention

Si votre fosse est munie d'un préfiltre à la sortie du compartiment qui mène à l'élément épurateur, il est recommandé de le nettoyer deux fois par année, soit au printemps et à l'automne. C'est **VOTRE RESPONSABILITÉ**.



RÉCOLO.CA

Récolo se réserve le droit de facturer des frais si des consignes ne sont pas respectées, voir l'Avis de vidange.



OUPS... PAS PAR LÀ !
VOTRE TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

La chasse d'eau ne fait pas disparaître les déchets...
Les objets jetés dans la toilette peuvent bloquer les conduites d'égout, endommager les pompes et causer des coûts importants de réparation.

À NE PAS jeter dans la toilette :

- Médicaments
- Lingettes jetables
- Essuie-tout ou lingettes pour bébé
- Serviettes sanitaires, tampons, couches, préservatifs
- Cure-oreilles, soie dentaire, cheveux
- Huiles et graisses de cuisson
- Produits dangereux : peinture, essence, huile à moteur, acide

Ces déchets nuisent au fonctionnement des fosses septiques et des usines de traitement.

Astuce

Gardez les huiles et graisses dans un contenant fermé avant de les jeter à la poubelle.

À retenir :

SEUL LE PAPIER HYGIÉNIQUE va dans la toilette.

Votre toilette vous remercie !



DES TRAVAUX EN VUE ? SOYEZ PRÊTS

Évitez les délais pour la réalisation de vos travaux. Faites votre demande de permis dès aujourd'hui !

Selon le Règlement numéro 605-18 relatif aux permis et certificats, tous les travaux de construction ou d'installation d'un garage, d'un cabanon, etc., ainsi que toute rénovation intérieure ou extérieure à un bâtiment requièrent l'obtention d'un permis de la Ville avant le début des travaux.

Pour obtenir votre permis, contactez l'un de nos inspecteurs municipaux.

Obtenez votre permis en ligne

Procurez-vous rapidement et facilement les permis suivants en ligne via le portail citoyen Voilà!

- Abattage d'arbres non-commercial
- Construction d'un bâtiment accessoire
- Piscine
- Rénovation de bâtiment accessoire
- SPA



Pour effectuer votre demande de permis en ligne, vous devez obligatoirement posséder un Dossier citoyen. Créez votre dossier en vous rendant sur le site Internet de la Ville et sélectionnez l'onglet « Voilà! Dossier citoyen ».

Un délai approximatif de traitement de 30 jours ouvrables est à prévoir. Seules les demandes complètes et conformes seront traitées.

Pour de l'assistance ou pour prendre rendez-vous, communiquez avec nous au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

BESOIN DE TERRE DE REMPLISSAGE ?

Vous avez besoin de terre pour mettre à niveau votre terrain ?

Inscrivez-vous sans tarder sur la liste en téléphonant au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

Les personnes inscrites pourront recevoir gratuitement, selon les disponibilités, du remplissage, exempt de souches, composé d'un mélange de sable, de terre, de végétal et de roches.

PISCINE RÉSIDENTIELLE :
ÊTES-VOUS CONFORME ?

La Ville est responsable de l'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles sur son territoire. Les propriétaires ont la responsabilité de s'assurer que leur piscine respecte l'ensemble des normes de sécurité.

Principales exigences

- Clôtures conformes et sécuritaires
- Portes avec dispositifs de sécurité
- Portes-patio et fenêtres sécurisées
- Aucune ouverture ou élément facilitant l'accès ou l'escalade

Rappelons qu'une demande de permis est obligatoire avant de procéder à l'installation d'une piscine.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des règles applicables et pour consulter le formulaire d'auto-évaluation, visitez www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme :

418 844-3778 ou ville@shannon.ca.

RÈGLEMENTATION SUR L'UTILISATION
DES PESTICIDES ET DES MATIÈRES FERTILISANTES

Concernant l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes, la Ville applique le Règlement numéro 811-24.

Objectif

Ce règlement vise notamment à protéger les puits d'eau potable privés et à éviter les risques de contamination.

Interdiction générale

L'utilisation extérieure de pesticides et de matières fertilisantes est interdite sur les propriétés situées sur le territoire de la Ville qui ne sont pas desservies par le réseau d'aqueduc.

Exceptions possibles

Dans certaines situations particulières, l'utilisation de pesticides ou de matières fertilisantes à faible impact pourrait être autorisée avec l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation délivré par la Ville.

Travaux réalisés par un professionnel

Toute personne qui applique des pesticides ou des matières fertilisantes contre rémunération doit :

- détenir un permis ou certificat valide délivré en vertu de la Loi sur les pesticides (L.R.Q., c. P-9.3) ;
- être enregistrée auprès de la Ville ;
- obtenir un permis annuel municipal pour pouvoir effectuer ces travaux sur le territoire.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, communiquez avec un représentant du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

ENSEMBLE PROTÉGEONS NOS BERGES

Afin de sensibiliser les personnes qui pratiquent des sports nautiques, à la conservation des berges de la rivière Jacques-Cartier, la Ville met à la disposition des résidents des affiches incitatives gratuites qu'ils peuvent installer aux abords de la bande riveraine de leur terrain.



Venez chercher la vôtre à l'Hôtel de Ville, durant les heures d'ouverture.

Pour plus d'information, contactez-nous au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

Merci de nous aider à protéger nos berges.

CITOYENS INSPIRANTS,
FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOTRE HISTOIRE !

Vous avez réalisé un exploit, relevé un défi ou posé un geste qui fait la différence ?

Ne la gardez pas pour vous. Votre histoire mérite d'être partagée ! Transmettez-nous vos témoignages dès aujourd'hui à : communications@shannon.ca.

BERCE DU CAUCASE COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



La berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum) est une plante envahissante qui représente un danger pour la santé humaine et pour la biodiversité.

La sève de la berce du Caucase **contient des toxines** activées par les rayons UV du soleil.

Si la peau entre en contact avec la sève, cela peut provoquer des **lésions cutanées** semblables à des brûlures.

De plus, cette plante :

- envahit rapidement les milieux naturels
- nuit aux plantes indigènes
- se propage très rapidement sur le territoire

Comment la reconnaître ?

La berce du Caucase possède plusieurs caractéristiques :

Hauteur

- peut atteindre jusqu'à 5 mètres
- environ 1 mètre après une tonte

Fleurs

- blanches ou rosées
- en forme de parapluie
- largeur de 20 à 50 cm

Feuilles

- très grandes
- en forme d'étoile
- peuvent atteindre jusqu'à 3 mètres de longueur

Tige

- très robuste et creuse
- recouverte de petits poils blancs rugueux
- taches rouge framboise à violet bien visibles
- diamètre à la base : 4 à 10 cm

Que faire en cas de contact avec la sève ?

- Retirer la sève immédiatement, sans l'étendre
- Changer de vêtements et les laver pour éviter la contamination
- Éviter toute exposition à la lumière (même artificielle)

Porter pendant 48 heures à 7 jours :

- gants
- manches longues
- pantalons longs

Pour des conseils médicaux :

Info-Santé : 8-1-1

Signaler la présence de la plante :

418 844-3778 ou
ville@shannon.ca.

ATTENTION AU BRUIT !

L'été est une période idéale pour profiter du beau temps... tout en respectant la tranquillité de notre voisinage.

Vous pouvez y contribuer en adoptant quelques gestes simples :

- baisser le volume de votre musique
- éviter de crier ou de faire trop de bruit
- surveiller les aboiements de votre chien
- garder vos rassemblements festifs à un niveau sonore raisonnable

Pour que chacun puisse profiter pleinement de la quiétude des belles journées d'été, la Ville rappelle que les **bruits excessifs sont interdits**, conformément au Règlement municipal N° 816-24.

Merci de votre collaboration pour préserver de bonnes relations de voisinage.

Bon été à toutes et à tous !

RESTER EN CONTACT, POUR MIEUX VOUS SERVIR

La Ville souhaite faciliter les échanges entre le Service des finances et les citoyens, notamment dans l'éventualité d'une interruption postale. Pour ce faire, nous invitons les personnes qui le désirent à nous transmettre leurs coordonnées, en toute confidentialité.

Ces renseignements serviront uniquement à vous joindre plus facilement si nécessaire.

Par courriel : **clients@shannon.ca**

Par téléphone : **418 844-3778**

Vos informations seront traitées avec soin. Nous tenons à rappeler que la Ville **applique rigoureusement la Loi 25**, qui encadre la protection des renseignements personnels des citoyens du Québec.

Merci de votre collaboration pour des échanges simples et sécuritaires.

ENVOYEZ-NOUS VOS PLUS BELLES PHOTOS DE SHANNON

En prévision de la préparation de la prochaine édition du calendrier municipal, la Ville est intéressée à recevoir vos plus belles photos de Shannon. Vous avez immortalisé de beaux endroits, pris des images originales ? Partagez-les avec nous. La Ville pourrait également les utiliser dans ses outils de communication, tels que sur son site Internet, sa page Facebook ou le journal Shannon Express. Si votre photo est retenue, un formulaire d'autorisation vous sera acheminé.

Envoyez vos photos : **communications@shannon.ca.**



GENS DE SHANNON

SHANNON
POUR LA VIE

INITIATIVE INSPIRANTE : DES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ SE MOBILISENT POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE

L'école Alexander-Wolff publiait récemment que le 26 avril dernier, **Juliette**, accompagnée de son amie **Mégane** ainsi que de sa petite soeur **Aurélié**, a généreusement consacré quelques heures de son après-midi à une action des plus louables. Ensemble, elles ont procédé au ramassage des déchets accumulés durant l'hiver dans la cour des élèves de 5^e et 6^e année, ainsi qu'aux abords de la porte 9.

Ce geste citoyen, posé dans l'esprit du Jour de la Terre, témoigne d'un engagement sincère envers la protection

de notre environnement et contribue à offrir un milieu de vie sain et agréable pour les récréations de tous.

« Leur initiative est un bel exemple de leadership et d'engagement citoyen et nous rappelle que chacun, peu importe son âge, peut faire une réelle différence », ajoute la mairesse Sarah Perreault.

Nous tenons à souligner avec fierté leur action exemplaire, porteuse de valeurs inspirantes pour toute notre communauté scolaire.



© Photo : Alexander-Wolff

UN JEUNE VIOLONISTE DE SHANNON BRILLE SUR LA SCÈNE MUSICALE !

Félicitations à un jeune citoyen de Shannon, **Félix Métivier**, 13 ans, qui a représenté fièrement notre ville lors de la finale du Concours de Musique de la Capitale le 10 mai dernier. Grâce à son talent et à son travail remarquable, il a obtenu une troisième place. Cette réalisation témoigne non seulement de son engagement et de sa passion pour la musique, mais elle

contribue également à faire connaître et à valoriser la communauté de Shannon. « Quel plaisir de voir nos jeunes talents rayonner avec autant de passion et de détermination. Félicitations Félix pour ce bel accomplissement ! », souligne la mairesse Sarah Perreault.



© Photo : Christine Savoie

UN CITOYEN DE SHANNON ATTEINT LE SOMMET DU MONT EVEREST

Originaire de Limerick en Irlande et maintenant citoyen canadien vivant à Shannon, **Philip Collins** (38) a réalisé le 18 mai dernier l'ascension du Mont Everest (8 848.86m), réussissant ainsi son 6^e des célèbres « 7 Sommets du monde ».

Cette expédition, qui représente un défi physique et mental exceptionnel, s'échelonne sur environ deux mois entre l'acclimatation, les rotations en altitude et la fenêtre météo menant au sommet.

Philip a pu compter sur le soutien constant de sa femme Véronique ainsi que de leur nouvelle petite fille, Fiadh, tout au long de cette aventure hors du commun.

« En mon nom et en celui des citoyens de Shannon, je tiens à souligner avec fierté l'exploit exceptionnel accompli par Philip Collins. Par sa détermination, sa discipline et sa persévérance hors du commun, il incarne les valeurs d'excellence, de dépassement de soi et d'inspiration qui honorent toute notre communauté », mentionne la mairesse Sarah Perreault.



© Photo : Philip Collins



NOUVEAU

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Électromobilistes, la Ville est heureuse d’annoncer que **deux nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques** sont désormais installées et en fonction à Shannon.

Localisation :

- **Hôtel de Ville, 50, rue Saint-Patrick**
- **Centre communautaire, 75, chemin de Gosford**

Chaque nouvelle borne permet de **recharger deux voitures simultanément**.

« Cette initiative s’inscrit parfaitement dans notre planification stratégique et témoigne de notre volonté

d’agir pour un avenir plus durable. L’installation de ces bornes de recharge est un geste concret pour encourager des pratiques écoresponsables au sein de notre communauté », affirme la mairesse Sarah Perreault.

Ces nouvelles installations ont été rendues possibles grâce à la subvention octroyée dans le cadre du Programme de soutien au déploiement des bornes de recharge d’Hydro-Québec.

Pour connaître les tarifs : www.lecircuitlectrique.com



LA VILLE DE SHANNON RÉAFFIRME SON APPUI À LA

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE



À l’occasion de la 24^e édition de la **Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie** ayant pour thème : « L’Effet Allié est en marche », la Ville de Shannon, fidèle à son engagement envers l’inclusion et le respect de la diversité a, de nouveau, hissé le drapeau arc-en-ciel devant l’Hôtel de Ville le **17 mai** dernier.

« Dans un contexte marqué par la montée des discours haineux et certains reculs de droits, il nous apparaît essentiel d’appuyer la Fondation Émergence ainsi que la communauté LGBTQ+ afin de bâtir une société inclusive », rappelle la mairesse Sarah Perreault.

Unissons-nous pour bâtir une société plus respectueuse et inclusive !
Découvrez-en plus : www.fondationemergence.org

RETRAIT PROGRESSIF DES

LIGNES TÉLÉPHONIQUES 310-4141 ET *4141

La Sûreté du Québec informe la Ville que, dans le cadre de la migration à venir des systèmes téléphoniques vers le réseau 9-1-1 de prochaine génération, elle amorce le retrait progressif des lignes 310-4141 et *4141, actuellement utilisées pour joindre la SQ.

Grâce à la couverture élargie du réseau 9-1-1 et aux avancées technologiques, ces lignes deviendront bientôt obsolètes. À compter du **1^{er} juin 2026**, elles seront progressivement désactivées.

Il est donc essentiel que **tout appel urgent soit fait au 9-1-1**.

Pour les **appels non urgents** : **418 841-3911**.

Les lignes actuelles resteront accessibles durant la transition et un message automatisé dirigera adéquatement les citoyens vers les services appropriés. La SQ maintiendra son offre de services tout en s’assurant d’offrir une chaîne d’intervention optimale aux citoyens et citoyennes.

APPEL D'URGENCE

COMPOSEZ LE **911**

Témoïn ou victime d'une situation d'urgence qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le 911!

***4141**
310-4141

Visionnez notre vidéo explicative

APPEL NON URGENT

TROUVEZ UN POSTE

Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une situation non urgente?

Communiquez avec votre POSTE!

418 841-3911
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

FESTIVERT : UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTES, D’ÉCHANGES ET DE PLAISIR

Le 30 mai dernier, le Parc municipal s’est transformé en véritable lieu de rencontre et de partage à l’occasion de la toute première édition du **FestiVert Shannon**.

Grâce à votre participation exceptionnelle, près de 900 citoyens ont profité des nombreuses activités offertes tout au long de la journée : distribution d’arbres, conseils horticoles, distribution de compost, ramassage des branches et échanges de semis.

Lors du tirage effectué dans le cadre de la distribution d’arbres, trois heureux gagnants se sont mérités de magnifiques prix. Félicitations à **Daniéla Lévesque**, gagnante d’une jardinière surélevée, à **Renée Lachance**, qui remporte des planches à découper en bois d’acacia, ainsi qu’à **Emy-Rose Bazinet**, gagnante d’un jeu géant de Connect.

Le marché aux puces a également permis à plusieurs de dénicher de belles trouvailles, tandis que les plus jeunes ont profité des séances de maquillage et ont découvert de fascinants animaux grâce à l’activité présentée par Éducazoo.

Les visiteurs ont aussi pu se régaler avec le dîner hot-dog au profit des *Shannon Irish Dancers*, sans oublier la présence de la Coop Jeunesse du CRFMV qui a

ajouté une touche gourmande à cette belle journée avec du maïs soufflé et de la barbe à papa.

« Un immense merci à tous les citoyens, bénévoles et partenaires qui ont contribué au succès de cette première édition. Ensemble, nous avons créé un événement rassembleur, convivial et inspirant pour notre communauté », se réjouit la mairesse Sarah Perreault.



Un merci tout spécial à nos précieux partenaires : la Caisse Desjardins du Piémont Laurentien, Les Hauts-Bois de Shannon, Centre Mécanique Shannon, la Boutique Animaux-Jo, l’Équipe Comeau Thibodeau, courtiers immobiliers, Familiprix Shannon, De Vallières Construction, Alarme et Sécurité Dynamique, le restaurant Chez Denise et Monsieur Éric Caire, Député de La Peltre et Adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique.

À l’année prochaine !



LA VILLE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT AU DÉFI PISSENLITS !

La Ville s’est de nouveau engagée, en mai dernier, à retarder la tonte du gazon des parcs et des terrains situés devant les édifices municipaux. Ces espaces étaient identifiés par des affichettes du Défi Pissenlits.

Nous remercions tous les citoyens qui se sont joints au mouvement et qui ont laissé fleurir leurs pelouses afin d’aider à protéger les pollinisateurs !



UNE PRÉSENCE REMARQUÉE DE LA VILLE DE SHANNON AU DÉFILÉ DE LA SAINT-PATRICK

La Ville de Shannon était bien représentée à l’édition 2026 du défilé de la Saint-Patrick de Québec le **28 mars** dernier.

Les *Shannon Irish Dancers* ont profité de l’occasion pour prendre la pose en compagnie du conseiller municipal Réjean Côté et de Joël Godin, député de Portneuf-Jacques-Cartier.



© Photo : Deborah Kiley

AVIS AUX CITOYENS
CORRESPONDANCE DE LA FQM
CONCERNANT L’ÉVALUATION
DES PROPRIÉTÉS

La Ville souhaite informer les citoyens qu’il est possible que vous receviez prochainement une communication de la FQM concernant l’évaluation de votre résidence.

En janvier 2026, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a officialisé l’acquisition de la division d’évaluation foncière municipale du Québec du Groupe Altus Ltée. Forte d’une connaissance fine du milieu municipal et d’une division d’évaluation foncière déjà active, la FQM est heureuse de pouvoir renforcer son expertise avec l’intégration de l’équipe du Groupe Altus, et ce, au bénéfice des municipalités du Québec.



CESSION DES CIMETIÈRES
À LA COMPAGNIE SAINT-CHARLES

L’Assemblée de fabrique de la Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur tient à vous informer que conformément au Plan directeur immobilier adopté à l’automne 2023, la Paroisse procédera ce printemps à la cession de tous ses cimetières, incluant ceux de Sainte-Catherine, à la Compagnie Saint-Charles (connue aussi sous le nom de « Compagnie du cimetière Saint-Charles »).



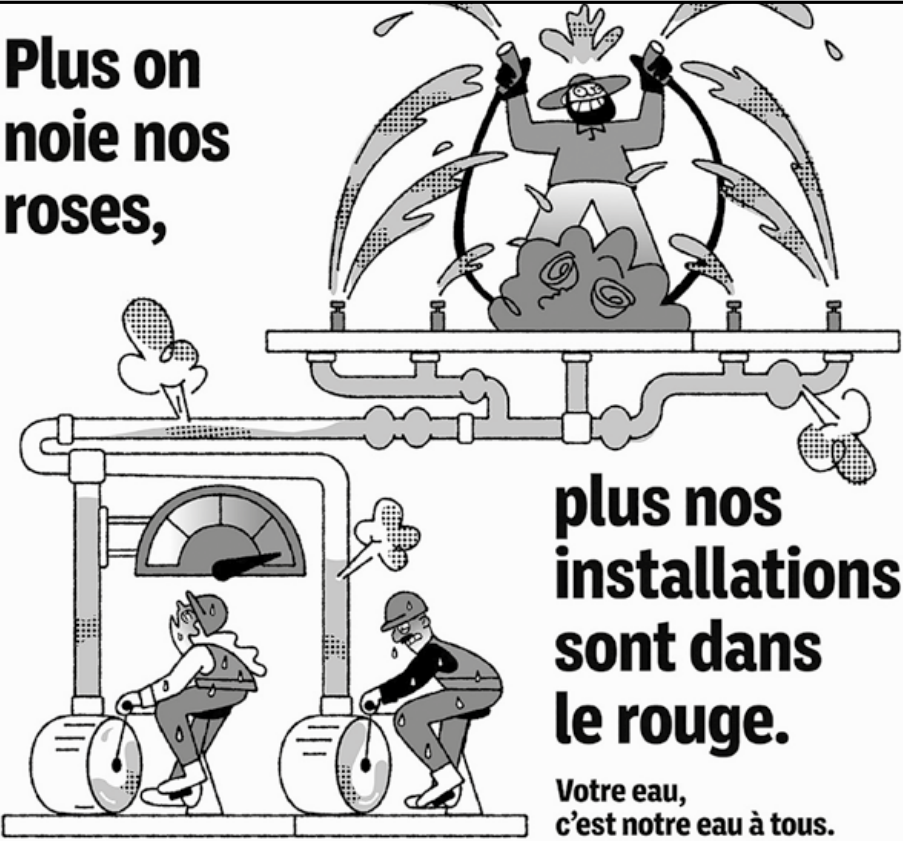
D’ici à ce que la cession complète et légale soit réalisée, la Paroisse a signé avec la Compagnie Saint-Charles une entente de gestion qui prenait effet le 7 avril dernier. En conséquence, vous devrez dorénavant vous adresser à la Compagnie Saint-Charles pour tout ce qui concerne les cimetières (concession de lots, entretien, inhumation, dépôts funéraires, travaux sur votre monument, etc.). La Compagnie Saint-Charles honorera les engagements pris avec les concessionnaires. Par ailleurs, elle se donne 5 ans pour harmoniser le prix des concessions avec sa propre politique tarifaire.

Voici le numéro de téléphone avec lequel vous devez maintenant communiquer : **418 688-0566**. Pour toute demande d’information concernant une inhumation à venir dans un lot familial ou une niche de columbarium, vous pouvez écrire un message à l’adresse courriel suivante : **Inhumation.capitale-ouest@compagniestcharles.ca**.

Pour toute autre question relative aux concessions, produits et services de la Compagnie, vous pourrez utiliser l’adresse suivante : **informations@compagniestcharles.ca**.



Plus on
noie nos
roses,



plus nos
installations
sont dans
le rouge.

Votre eau,
c’est notre eau à tous.





LOISIRS ET ACTIVITÉS

INFORMATIONS PRATIQUES

- À moins de mention contraire, toutes les activités de la programmation estivale sont gratuites et ouvertes à tous (résidents et non-résidents).
- Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les parcs de la Ville de Shannon.
- Le stationnement est gratuit au Centre communautaire attendant au Parc municipal. On vous invite à venir à pied ou à vélo si le cœur vous en dit !

FESTIV'ÉTÉ SHANNON

La Ville de Shannon invite la population à participer au **Festiv'Été Shannon**, une journée festive remplie d'activités pour toute la famille.

Date

Samedi 15 août 2026 (beau temps, mauvais temps)

Lieu

Parc municipal (73, chemin de Gosford)

Horaire

10 h à 18 h

Activités gratuites

Une foule d'activités pour petits et grands vous attendent :

- Courses de go-karts à pédales
- Bassin d'eau géant et pédalos pour enfants
- Jeux gonflables
- Mur d'escalade
- Mini-carrousel
- Cinéma VR et arcades
- Zone mousse
- Animation et jeux de société par Pion Joues-tu
- Marché estival des artisans
- Tournoi de pickleball
- DJ
- Spectacle et animations pour enfants, et plus encore !

Aussi sur place (\$)

- Distillerie des Trois Lacs
- EXP Artisan Brasseur
- Camions de rue Le Mundial et Cupkie



Nous tenons à remercier chaleureusement la Caisse Desjardins du Piémont Laurentien, Hydro-Québec, Eau de Source Mont Bel-Air, Les Hauts-Bois de Shannon, Centre Mécanique Shannon, la Boutique Animaux-Jo, Familiprix Shannon, De Vallières Construction, le restaurant Chez Denise, Goal Agency, Amusement Jacques-Cartier et les Studios E2Plus pour leur soutien à la programmation estivale de la Ville de Shannon.



YIN YOGA

La Ville de Shannon invite les citoyens à participer à deux séances gratuites de **yin yoga**, une pratique douce favorisant la détente, la souplesse et le bien-être.

Dates

Jeudi 16 juillet 2026

Jeudi 27 août 2026

Horaire

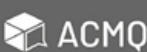
18 h à 19 h 15

Informations pratiques

- Professeure : Line Bernier
- 14 ans et plus
- Places limitées : 20 participants par séance
- Inscription requise : <https://shannon.appvoila.com/fr/>
- Apportez votre tapis de yoga et bouteille d'eau
- À l'intérieur du Chalet des sports (73, chemin de Gosford)



RALENTIIIR,





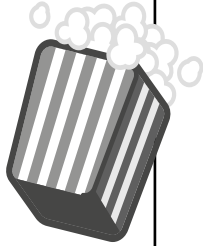
LA NUIT AU PARC : UNE SOIRÉE CINÉ PYJAMA

La Ville de Shannon invite la population à participer à la toute première édition de **La Nuit au Parc**, une soirée festive pour les familles combinant musique, gourmandises, cinéma en plein air et camping (oui, oui!).

Date
Vendredi 10 juillet 2026 dès 16 h

Activités gratuites
17 h Atelier de nœuds et démonstration de cuisine en plein air par *Quatre Natures*
18 h 30 à 20 h 30 Chansonnier au coin du feu de camp
Vers 20 h 45 (à la brunante) Projection extérieure du film *Zootopia 2*

Aussi sur place dès 16 h
Camion de rue *Four & Braise* (\$) : menu casse croûte et pizza.



CAMPING (\$)

(Il est tout à fait possible de profiter de la soirée sans camper)

Pour ceux qui souhaitent prolonger l'expérience, **réservez votre nuitée de camping** au Parc municipal. L'activité sera **encadrée par des guides certifiés Aventure Écotourisme Québec**, en collaboration avec Quatre Natures.



Une excellente façon **d'initier petits et grands au camping en famille, épaulés par des experts, tout près de chez vous**. Du montage du campement aux ateliers de nœuds, en passant par une démonstration de cuisine en plein air, tout est réuni pour une sortie réussie et sans tracas !

Informations importantes sur www.shannon.ca/camping
Places limitées, réservez rapidement votre emplacement sur Voilà! (\$)

Deux façons de vivre l'aventure

1. **En formule tout inclus** : idéal pour essayer le camping pour une première fois, ou s'y remettre, tout le matériel essentiel est fourni (tente 3 ou 6 personnes, sac de couchage et matelas).

OU

2. **Avec votre équipement** : pour les campeurs qui préfèrent utiliser leur propre matériel (seules les tentes sont autorisées; les roulottes et véhicules récréatifs ne seront pas acceptés sur le site).

Informations pratiques

- Au Parc municipal (73, chemin de Gosford)
- Arrivée à 16 h le vendredi ; couvre-feu à 23 h ; départ entre 7 h et 10 h le samedi ;
- L'activité de camping est réservée aux résidents de la Ville de Shannon (\$) ;
- Puisqu'il s'agit d'une activité familiale, la consommation d'alcool sur le site ne sera pas autorisée ;
- Remis au lendemain en cas de pluie abondante, même endroit, même heure.

HEURE DU CONTE EN PLEIN AIR ET GOURMANDISES

La Ville de Shannon invite petits et grands à participer à **l'heure du conte en plein air** : chaque séance se déroule de **18 h 30 à 19 h**, dans un parc différent de la ville.

Dates et lieux
Mardi 7 juillet 2026 au Parc Hodgson (201, rue Hodgson)
Mardi 14 juillet 2026 au Parc municipal (73, chemin de Gosford)
Mardi 21 juillet 2026 au Parc Barry (416, rue Barry)
Mardi 28 juillet 2026 au Parc Oak (113, rue Oak)
Mardi 4 août 2026 au Parc Galway (154, rue de Galway)



Gourmandises

Dans les **parcs Hodgson, Barry, Oak et Galway**, une **gourmandise sucrée gratuite** sera remise aux enfants et aux parents sur place.

Au **Parc municipal**, le **camion de rue Crème & Confettis** sera sur place de 17 h 30 à 19 h 30 : crème glacée molle régulière et végane, *sundaes* et barbotines (\$).

Informations pratiques
Remis au lendemain en cas de pluie, même endroit, même heure.

Centre des sports Valcartier
ABONNEZ-VOUS pour devenir membre PSP

Promo estivale
40%
DE RABAIS*
sur un **abonnement de 3 mois**

Du 1^{er} mai au 5 juillet 2026

* Offert pour les types d'abonnement Résidents, Équipe de la Défense élargie et Tarif régulier.

Les tarifs Aînés et Étudiants ne sont pas admissibles à la promotion.



Tarif* ÉTUDIANTS



25\$
+ taxes
par mois

* Maximum 25 ans.
Sur présentation d'une carte étudiante valide ou preuve d'inscription.
Abonnement minimum de 3 mois.

Tarif AINÉS 65+

30%
de rabais

sur les tarifs Résidents, Équipe de la Défense élargie et Tarif régulier

15%
de rabais

sur les tarifs Militaires et vétérans



CentreDesSportsValcartier.com





LOISIRS ET ACTIVITÉS

SOIRÉES « BONHEUR DE BONNE HEURE » AU PARC MUNICIPAL

Présentées par Hydro-Québec



La Ville de Shannon vous invite à profiter des soirées « **Bonheur de bonne heure** » au Parc municipal : des prestations musicales autour d'un feu de camp, accompagnées de gourmandises, le tout à une heure idéale pour en profiter en famille.

Judi 23 juillet 2026

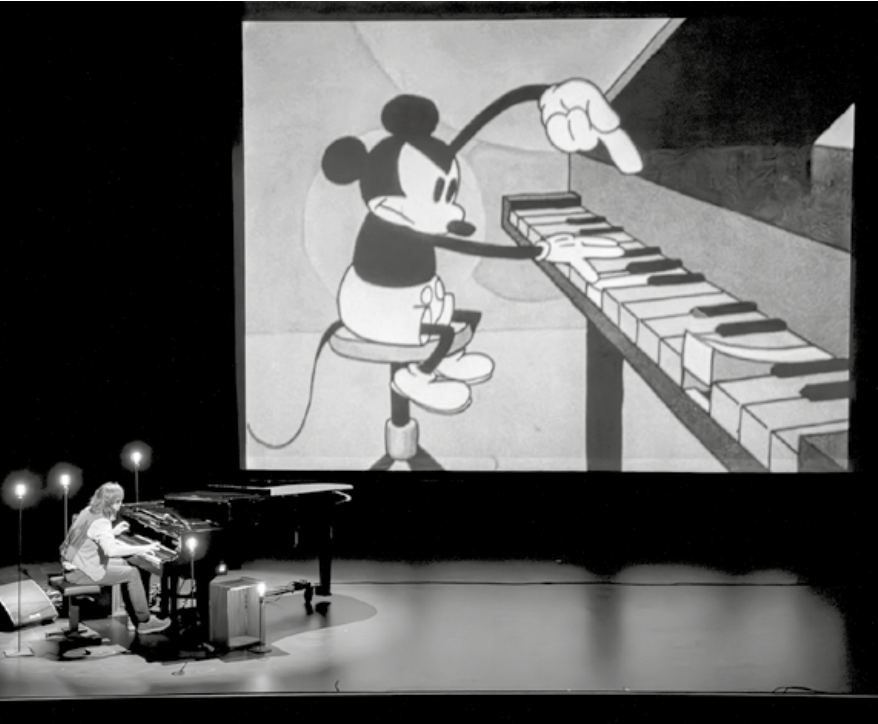
Pop Cordes (violon)
Prestation de 18 h 30 à 19 h 30

Judi 30 juillet 2026

Eliot Richomme (chansonnier de Shannon)
Prestation de 18 h 30 à 20 h

Judi 6 août 2026

Roman Zavada – Ciné-piano
Performance enlevante au piano en parfaite symbiose avec un film muet projeté à l'écran
Prestation de 19 h 30 à 21 h



Informations pratiques

- Au Parc municipal (73, chemin de Gosford)
- Toutes les prestations seront tenues à l'intérieur du Centre communautaire en cas de pluie, à la même heure.
- Consommation d'alcool : pour l'occasion, vous pourrez apporter et consommer votre boisson alcoolisée dans la zone prévue durant le spectacle. Note : L'interdiction de consommer ou de posséder des boissons alcoolisées ouvertes dans les lieux publics demeure en vigueur en dehors de cette activité (article 2.1.7).

PARTICIPEZ AUX RALLYES AUTONOMES

Envie d'une activité amusante, gratuite et ouverte à tous? Les **rallyes autonomes** reviennent cet été au Parc municipal ! Venez tester vos connaissances et relever le défi en famille ou entre amis.

Deux éditions, deux thèmes

- La faune et la flore locale : **19 juin 2026, 16 h / 5 juillet 2026, 22 h**
- La mission Artémis II et l'espace : **31 juillet 2026, 16 h / 16 août 2026, 22 h**

Une belle occasion de profiter d'une balade dans le parc tout en s'amusant !

Informations pratiques

Prix à gagner : répondez correctement à toutes les questions via le lien accessible au départ du rallye, près des modules de jeux.

Parc municipal (73, chemin de Gosford)

VENEZ JOUER À LA PÉTANQUE !

Envie de bouger et de vous amuser cet été ?

Retrouvez-nous **tous les mercredis à 18 h 30** au Parc municipal, 73, chemin de Gosford, pour des parties de pétanque amicales.

Que vous soyez un pro du cochonnet ou simplement curieux d'essayer, venez partager le plaisir du jeu et échanger en bonne compagnie !

Le Club de l'Âge d'Or de Shannon organise, en cours d'année, de nombreuses activités. Restez à l'affût en consultant le calendrier des événements disponible sur le babillard de l'Hôtel de Ville et sur **shannon.ca**.

Pour information, contactez **581 376-8515** ou **pierrettelevesque50@icloud.com**.

On vous attend !



BESOIN D'AIDE ?

Aide alimentaire et matérielle • Logement • Santé • Emploi • Aide aux Aînés • Éducation
• Soutien aux familles • Aide à domicile • Aide aux immigrants • Activités et Loisirs ...

Composez le 211



Québec et Régions

211

www.211quebecregions.ca

Clavardage en ligne

Votre porte d'entrée vers près de 7000 ressources communautaires



Gratuit • 7/7j • 8h-19h • Confidentiel • +200 langues



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



VIENS FAIRE L'ESSAI D'UN CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

La bibliothèque de Shannon met à la disposition de ses abonnés (10 ans et plus) un casque qui leur permettra de visionner, en réalité virtuelle, des films d'animation, des documentaires, des aventures interactives et des tutoriels (visionnement d'une durée d'environ 20 minutes chacun).

L'utilisation du casque se fait en bibliothèque et afin de s'assurer de sa disponibilité, nous vous recommandons de faire une réservation en communiquant avec la bibliothèque au **418 844-3778 poste 1** ou **bibliotheque@shannon.ca**.



INSCRIS-TOI AU CLUB DE LECTURE TD !

Jeunes de 5 à 12 ans passionnés de lecture, devenez membre du club. **À partir du 16 juin 2026**, inscrivez-vous et courrez la chance de gagner une carte cadeau pour un achat chez Archambault.

Le club se terminera le **26 août 2026**.

VENEZ DÉCOUVRIR LE SENTIER DES CONTES

La bibliothèque municipale de Shannon est heureuse d'inviter petits et grands à découvrir **Le Sentier des contes**, lequel s'inscrit dans le cadre du Club de lecture d'été TD.

Encore cette année, venez parcourir le sentier des contes et y découvrir une nouvelle histoire **Colette n'a besoin de personne** de Jean-François Sénéchal et Pascale Bonenfant.

Ce parcours amusant est un livre jeunesse reproduit sur des affiches disposées sur le parterre extérieur devant la bibliothèque située au 40, rue Saint-Patrick à compter du **16 juin jusqu'au 26 août 2026**.

DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUTÉS !

Pour l'été, la bibliothèque vous propose des nouveautés littéraires offrant un mélange rafraîchissant de romans, livres jeunesse et plus encore, parfaits pour les vacances.

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale de Shannon propose à ses abonnés une vaste collection bilingue de livres, périodiques, disques compacts, DVD, prêt de jeux de société ainsi que divers services en ligne, dont une vaste collection de livres numériques bilingues.

N'hésitez pas à communiquer avec nous : **418 844-3778 poste 1** ou **bibliotheque@shannon.ca**.

Pour connaître nos horaires, visitez **www.shannon.ca**.



CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES DES MILITAIRES VALCARTIER (CRFMV)



LES PIQUE-NIQUES DU CRFMV

Vous êtes mutés dans la région de Québec et vous aimeriez vous amuser en famille sans frais ? Le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier vous invite à rencontrer votre communauté. Seul, en couple, ou en famille, vous êtes les bienvenus !

Quand : les **vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet 2026**

Heure : 10 h 30 à 13 h

Où : CRFMV, derrière la maison de garde, édifice 98

Coût : gratuit

Apportez votre pique-nique, votre nappe et vos chaises. Activités et jeux d'eau pour les enfants.

Surprise rafraîchissante pour tous !

Activité bilingue

Ouvert à la communauté militaire, vétéran et civile. Aucune inscription requise

En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du CRFMV

Information : **chantal.thompson@crfmv.com**



© Photo : CRFMV

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

PRIX DU PATRIMOINE

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER



C'est le **29 avril** dernier que la MRC de La Jacques-Cartier a dévoilé ses lauréats des Prix du patrimoine du territoire. Ces prix, qui sont une initiative de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), sont remis tous les deux ans et visent à faire rayonner les réalisations qui mettent le patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager, etc.) en valeur de manière respectueuse et inventive.

Le résident de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Pascal Pépin a triomphé dans la catégorie Conservation et préservation pour la restauration de sa maison construite en 1895. La restauration des fenêtres, le remplacement à l'identique du revêtement de bois vertical et d'ornements extérieurs et l'intégration mesurée d'éléments contemporains témoignent de sa volonté profonde de préserver l'intégrité architecturale et l'authenticité du bâtiment.

Dans la catégorie Préservation et mise en valeur du paysage, c'est le projet de réfection de passerelles donnant accès à des secteurs emblématiques et à des points de vue stratégiques qui a fait décrocher le titre de lauréat aux Marais du Nord (Agiro). Par cette initiative, le paysage devient alors un support d'éducation et de sensibilisation favorisant une meilleure compréhension sur ce territoire et sa fragilité. L'organisme à but non lucratif met ainsi en valeur les perspectives naturelles sur le lac, les milieux humides et la faune environnante, permettant aux citoyens et visiteurs d'en bénéficier tout en étant en adéquation avec les valeurs de conservation du lieu.

La Société d'histoire de Sainte-Brigitte-de-Laval s'est méritée, à nouveau, les honneurs dans la catégorie Interprétation et diffusion, cette fois pour la publication d'un blogue. La plateforme numérique a permis de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel local et régional par des articles fondés sur l'analyse de documents d'archives et de témoignages replacés dans leur contexte historique.

« Chaque lauréat témoigne, à sa manière, de la richesse et de la diversité de notre patrimoine collectif. Je félicite chaleureusement ces gardiens du patrimoine et les remercie d'être des ambassadeurs qui gardent notre héritage patrimonial bien vivant et le transmet aux générations d'aujourd'hui et de demain », a mentionné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture.

Pour tous les lauréats et les photos de l'événement, rendez-vous au : mrcjacques-cartier.com.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 4,5 M\$ POUR LA RÉALISATION DE 12 PROJETS DANS LA JACQUES-CARTIER

Une aide financière qui provient du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) de 4 574 961,85 \$ a été octroyée afin de soutenir douze projets totalisant des investissements de plus de 14,6M \$ dans la région.

Selon le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture, « ces aides financières démontrent clairement notre volonté à soutenir les projets de développement dans notre région. »

Ces investissements contribuent de façon importante à des projets aux quatre coins de la MRC, témoignant ainsi de l'effervescence et du dynamisme de La Jacques-Cartier. Parmi les projets soutenus, mentionnons particulièrement les projets de la Ville de Shannon et celui de l'entreprise 9416-2872 Québec Inc.

La Ville de Shannon a reçu un montant de 317 544 \$ pour la restauration du

wagon patrimonial et de la halte cycliste situés aux abords de la rivière Jacques-Cartier et de la Vélopieste Jacques-Cartier/Portneuf.

Un montant de 400 000 \$ a été octroyé à l'entreprise 9416-2872 Québec Inc., qui abrite notamment Scooter Tuning, pour acquérir un terrain afin d'agrandir la bâtisse commerciale.

Pour tout projet d'affaires dans la région, les conseillers aux entreprises de la SDE de La Jacques-Cartier aident, accompagnent et guident les entrepreneurs, peu importe le champ d'activité ou l'état d'avancement de leur projet.

Plus de détails sur les annonces et sur les services offerts par la SDE au mrcjacques-cartier.com.

PATRIMOINE BÂTI

UN PROGRAMME D'AIDE POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Rénover une maison patrimoniale, c'est plus simple que ça en a l'air. D'autant plus que le programme d'aide à la restauration patrimoniale peut aider les propriétaires à la rénover à la hauteur de 20 000 \$ par année.

Le programme d'aide s'adresse à tout propriétaire privé d'un immeuble possédant un intérêt patrimonial, selon les critères déterminés par le ministère de la Culture et des Communications.

Des travaux de restauration impliquant la remise en état et le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels peuvent ainsi être financés en partie par ce programme d'aide.

Avant de déposer une demande, il est recommandé de contacter la MRC de La Jacques-Cartier pour valider l'admissibilité du projet et passer en revue la documentation à fournir.

Plus de détails sur ce programme d'aide financière sont disponibles au : mrcjacques-cartier.com/programme-aide-restauration-patrimoniale.



BILAN ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA SDE DE LA JACQUES-CARTIER A LE VENT DANS LE DOS

Au cours de l'année 2025, 133 entrepreneurs ont été accompagnés par le bras économique de la MRC, la SDE de La Jacques-Cartier. De ce nombre, 38 projets d'affaires ont bénéficié d'un soutien financier, élevant le total des investissements de la SDE à près de 2,1 M\$. Ces projets représentent des investissements totaux de plus de 9 M\$ et permettent la création ou le maintien de 119 emplois.

Selon celui qui était alors vice-président, M. Philippe Canac-Marquis, la SDE de La Jacques-Cartier est devenue un allier incontournable du développement économique de la région. Sa force et son impact se font sentir dans les projets qui prennent vie, les entreprises qui se développent et auprès des entrepreneurs qui ont le vent dans le dos pour aller encore plus loin.

Rappelons par ailleurs que la SDE de La Jacques-Cartier se décrit comme la porte d'entrée de tout projet d'affaires dans la région, elle qui accompagne les entrepreneurs à toutes les étapes de leur projet d'affaires.

Parmi les projets ayant fait rayonner la SDE de La Jacques-Cartier, mentionnons notamment la série vidéo **Le vent dans le dos**, qui a mis en valeur l'apport et l'impact concret de la SDE. À travers leurs témoignages, les 7 entrepreneurs en vedette démontrent les différentes facettes de l'accompagnement offert par la SDE.

La SDE a aussi poursuivi ses actions pour encore mieux positionner la région, saisir les occasions de visibilité et mettre de l'avant la région et les entreprises qui l'animent. La collaboration avec la créatrice de contenu Lydiane autour du monde et la présence de Tourisme Jacques-Cartier au congrès TBEX ont certainement fait rayonner la région.

Pierre Dolbec, nommé président et Alexandre Pelletier, vice-président de la SDE de La Jacques-Cartier



C'est au cours de la séance ordinaire du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle que les membres ont choisi leur officier pour la prochaine année. M. Pierre Dolbec a ainsi été choisi président de la SDE de La Jacques-Cartier et M. Alexandre Pelletier, maire de Lac-Delage, a été nommé vice-président.

Pour M. Dolbec, c'est un honneur d'avoir été élu. « J'entends apporter toute mon expertise et mes connaissances au développement de la région, en collaboration avec la MRC et ses partenaires », a-t-il mentionné. M. Alexandre Pelletier a quant à lui ajouté vouloir mettre ses compétences pour appuyer le président comme officier et a remercié au passage les membres du c.a. de leur confiance.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICIER ET CITOYENS, COMMUNIQUER POUR MIEUX SE COMPRENDRE

La MRC de La Jacques-Cartier et la Sûreté du Québec ont lancé un tout nouvel outil interactif pour aider les citoyens de la région à identifier la bonne démarche à suivre selon la situation qu'ils vivent.

Il s'agit d'un arbre décisionnel qui fournit aux citoyens une information simple, fiable et accessible afin de mieux comprendre quand et comment contacter la police, quelle information sera à fournir et quelles sont les limites légales de l'intervention policière. Cet outil clair et facile d'utilisation pour les citoyens permettra d'améliorer la compréhension mutuelle et de réduire les frustrations inutiles.

Les citoyens sont ainsi accompagnés par la policière Jess qui les guidera, que ce soit en discutant avec une intelligence artificielle, en répondant à un questionnaire ou en visualisant l'arbre décisionnel. Toutes situations en lien avec la sécurité routière, les infractions criminelles ou les règlements municipaux y sont abordés.

L'outil est disponible en ligne au mrcjacques-cartier.com.



Voice of English-speaking Québec (VEQ) est un organisme à but non lucratif qui favorise le développement communautaire au sein de la communauté d'expression anglaise à Québec comme dans la couronne nord de Québec, notamment à Shannon, ainsi que dans les municipalités avoisinantes de la MRC.

VEQ organise des activités culturelles et ludiques pour la jeunesse, les adultes, les familles et les personnes âgées 50+. Nous parrainons les activités communautaires, identifions les besoins et informons les citoyens, et facilitons l'intégration des nouveaux arrivants dans la région.

Restez à l'affût de nos activités sur nos réseaux sociaux cet été. Nous offrons, entre autres, des ateliers d'arts et de bricolages, de tricot et de jeux de société. Nous organisons également des cuisines collectives et des sorties culturelles avec *Out & About*, et plus encore !

(ENGLISH INFO/Info Anglais : <https://veq.ca/about-us/who-we-are/>)

Pour plus d'information ou pour s'inscrire à nos activités :

Dominique Paddack - 418 683-2366, poste 227 - dominique.paddack@veq.ca
David Zhu (activités 50+) - 418 683-2366, poste 228 - david.zhu@veq.ca



© Photo : VEQ

Bureau de VEQ (Shannon) :
438, boulevard Jacques-Cartier, #206 - Shannon (QC) G3S 1N5
<http://veq.ca/>

Suivez-nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/VoiceofEnglishspeakingQuebec/>



PRÉVENIR LES RISQUES D’INCENDIE ET D’INTOXICATION
EN UTILISANT DES PRODUITS DANGEREUX

Certains produits ménagers sont potentiellement dangereux, car ils dégagent des vapeurs toxiques pouvant vous intoxiquer, s’enflammer ou même exploser.

- Assurez-vous d’avoir suffisamment d’avertisseurs de fumée et de les placer aux bons endroits ;
- Ayez un extincteur d’incendie portatif et sachez comment vous en servir.

Produits inflammables et combustibles

Les **produits inflammables** dégagent des vapeurs pouvant s’enflammer, même lorsqu’ils sont utilisés ou entreposés à des températures ambiantes.

Exemples de produits inflammables :

- essence ;
- acétone ;
- alcool ;
- essence à briquet ;
- fixatif à cheveux ;
- peinture ;
- produits d’entretien de piscine ;
- naphta ;
- éthanol ;
- liquide à fondue ;
- certaines colles contact.

Les **produits combustibles** dégagent des vapeurs pouvant s’enflammer lorsqu’ils atteignent une température de 37,8 °C ou plus.

Exemples de produits combustibles :

- kérosène ;
- huile à chauffage ;
- peinture à l’huile ;
- diluants ;
- huile à lampe.

Utilisation sécuritaire

Avant d’utiliser un produit inflammable ou combustible :

- Vérifiez les réactions chimiques possibles qui sont indiquées sur l’emballage.
- Éloignez-vous de toute source de chaleur, comme une cigarette allumée ou un appareil produisant des étincelles.
- Placez-vous à l’extérieur ou assurez-vous de ventiler la pièce pour empêcher l’accumulation de vapeurs inflammables.
- Lisez bien les instructions et les mises en garde sur l’étiquette du produit.
- Ayez un extincteur portatif de type ABC pour pouvoir éteindre un début d’incendie causé par l’un de ces produits. N’éteignez jamais avec de l’eau.

Après avoir utilisé un produit inflammable ou combustible :

- Jetez toute matière imbibée du produit (chiffon, papier essuie-tout, etc.) dans un contenant à l’épreuve du feu.
- Ne versez jamais le produit dans une toilette ou un évier. Il peut accumuler une charge d’électricité statique capable de créer une étincelle.
- Ne fumez jamais ni n’utilisez un téléphone sans fil ou cellulaire lorsque vous manipulez des produits dangereux.
- Évitez de percer ou de découper le contenant, même s’il est vide.
- Recyclez le contenant ou jetez-le à la poubelle. Ne jetez jamais un contenant de produit dangereux dans le feu.
- Si vos vêtements sont imbibés d’un produit inflammable, suspendez-les dehors pour éliminer les vapeurs. Faites un premier lavage à la main avant de les mettre dans la laveuse et faites-les sécher à l’extérieur.

COMMENT CHOISIR UN EXTINCTEUR D’INCENDIE

Tous les extincteurs d’incendie doivent respecter les normes canadiennes et avoir le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada.

Privilégiez un extincteur à poudre polyvalente portant la mention « ABC ».

A : éteint un feu causé par des matériaux inflammables comme le bois, le papier, le tissu ;

B : éteint un feu causé par liquides inflammables comme l’huile ou l’essence ;

C : éteint un feu causé par un appareil électrique sous tension.

Optez pour un extincteur à poudre dont la cote minimale est de **2A 10B C**. Cette cote est inscrite sur l’étiquette.

Il existe des extincteurs jetables à usage unique et des extincteurs rechargeables. Les extincteurs jetables ont une durée de vie de 12 ans. La date est inscrite sous l’appareil.

Où installer un extincteur portatif dans la maison

- Placez-le bien en vue, près d’une sortie ;
- Évitez de le placer trop près d’une source potentielle d’incendie, comme la cuisinière et les appareils de chauffage ;
- Placez les directives d’utilisation à la vue ;
- Installez-le à portée de main.

Vérification et entretien

Chaque mois, vérifiez que l’extincteur d’incendie se trouve bien en place et que son accès est dégagé.

Vérifiez s’il est rouillé ou endommagé. Si l’extincteur a des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d’obstruction des diffuseurs, vous devez le jeter.

Vérifiez la pression de l’extincteur; l’aiguille doit être dans le vert.

S’il est rechargeable, **faites-le vérifier tous les six ans ou dès qu’il a été utilisé, même quelques secondes seulement.**

Comment utiliser un extincteur portatif

Important : ne tentez pas d’utiliser un extincteur portatif si le feu est plus gros qu’une poubelle.

1. Assurez-vous d’être en sécurité.
2. Vérifiez que l’aiguille du manomètre est au vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie.
4. Approchez-vous à un maximum de deux ou trois mètres (six à dix pieds) du feu.
5. Placez-vous dos au vent.
6. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
7. Décollez le boyau du cylindre, s’il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
8. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
9. Arrêtez seulement lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l’extincteur est vide.
10. Si le feu ne s’éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée, évacuez les lieux et composez le 911.
11. composez le 911 même si le feu semble éteint. Il pourrait s’être propagé dans les murs ou dans la hotte de la cuisinière.

COMMENT FAIRE SON PLAN D’ÉVACUATION

Indiquez clairement :

- les sorties de secours (porte principale, fenêtres, porte-patio) ;
- Deux (2) trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours ;
- le point de rassemblement situé à l’extérieur de la maison (généralement devant) et accessible en toutes saisons ;
- l’emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

Placez le plan d’évacuation à la vue de tous et effectuez des exercices d’évacuation au moins deux (2) fois par année (à l’automne et au printemps), lors de la vérification du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Assurez-vous que vos sorties de secours sont dégagées de tout obstacle (objets encombrants), déneigées et déglacées.

Prévoyez des façons de joindre le 911 une fois à l’extérieur de la maison, comme en vous rendant chez un voisin si vous n’avez pas de téléphone cellulaire avec vous.

S’il y a lieu, planifiez la façon d’évacuer les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées qui pourraient avoir de la difficulté à entendre l’avertisseur de fumée ou qui auraient des limitations les empêchant d’évacuer de manière rapide et efficace.

Préparez-vous en cas d’évacuation de votre maison.

Faire un exercice d’évacuation

Réfléchissez à un scénario d’incendie possible.

Choisissez la date et l’heure de votre exercice d’évacuation et l’emplacement fictif, dans la maison, où débiterait l’incendie.

Vérifiez le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée avant de faire votre exercice d’évacuation. S’ils sont branchés à une centrale de surveillance, informez d’abord votre fournisseur avant de les faire sonner. Assurez-vous que vos sorties de secours sont dégagées de tout obstacle (objets encombrants), déneigées et déglacées.

Effectuez un exercice d’évacuation au moins deux fois par année (à l’automne et au printemps), lors de la vérification du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée, avec toutes les personnes habitant sous votre toit, en suivant les étapes suivantes :

- faites sonner l’avertisseur de fumée ;
- activez une minuterie pour connaître le temps de votre évacuation ;
- évacuez votre maison, selon votre plan d’évacuation, en essayant de le faire en moins de trois (3) minutes ;
- une fois à l’extérieur, rendez-vous au point de rassemblement ;
- faites le bilan de votre évacuation et apportez des modifications pour vous améliorer.



UNE PRESTATION INOUBLIABLE
POUR LES SHANNON IRISH DANCERS

Le dimanche 3 mai dernier, les talentueuses *Shannon Irish Dancers* ont eu l'honneur de collaborer avec l'orchestre La Sinfonia de Québec. Dans le cadre magnifique de l'église Saint-Ignace-de-Loyola, plus de cinquante musiciens à cordes ont offert une interprétation envoûtante des traditions musicales écossaises, irlandaises et québécoises lors du concert *Racines Celtiques*. Les huit danseuses ont donné vie à la musique en sublimant la scène par leurs magnifiques chorégraphies.

« Je tiens à féliciter chaleureusement les talentueuses danseuses de la troupe *Shannon Irish Dancers* pour leur magnifique prestation qui a su captiver le public et faire rayonner notre communauté », mentionne la mairesse Sarah Perreault.



© Photo : Nina Richard

COURS DE DANSE IRLANDAISE
DÉBUT EN SEPTEMBRE

Viens vivre de belles expériences dans le monde de la danse irlandaise ! Une belle occasion de maintenir ta forme physique et de rencontrer de nouveaux amis.

Quand : Dès septembre 2026, les dimanches en après-midi

Lieu : Centre communautaire, 75, chemin de Gosford.

Cours :
Débutant : 5 ans et plus ;
Pour filles et garçons ;
Les cours sont bilingues.
Pour plus d'informations ou pour vous inscrire :
581 305-3610 ou **nina.pat@live.ca**



LE SHANNON IRISH SHOW
FAIT SALLE COMBLE !

La 57^e édition du *Shannon Irish Show* a eu lieu le samedi 14 mars 2026, devant une salle comble. Les fabuleuses *Shannon Irish Dancers*, ainsi que nos talentueux acteurs, chanteurs et musiciens, ont offert une prestation remarquable qui a enchanté le public. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir la lieutenant-gouverneure du Québec, M^{me} Manon Jeannotte, lors de la représentation du soir. Un merci tout spécial à nos merveilleux bénévoles, qui travaillent sans relâche année après année pour faire vivre ce magnifique spectacle du patrimoine irlandais. À l'année prochaine !

© Photo : Allison Kirkwood



LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES,
CWL DE SHANNON, RECRUTE...

Saviez-vous qu'il existe un groupe de femmes dévouées à la communauté de Shannon ? Saviez-vous qu'elles viennent en aide aux familles et aux personnes démunies de notre région ? Saviez-vous que ce même groupe de femmes fait partie d'une organisation qui remet des sommes annuellement à des œuvres humanitaires et des bourses académiques à des étudiants de chez nous ?

Ces femmes extraordinaires font partie d'un regroupement appelé la *Ligue des femmes catholiques* (CWL) de Shannon. Ce groupe de femmes bilingues contribue à faire une différence dans notre communauté en organisant ou en participant à des activités de l'église, pour la famille ou pour la vitalité de la Ville de Shannon. La CWL de Shannon cherche à augmenter le nombre de femmes précieuses pour maintenir les activités et assurer sa continuité.

Il y a peu de réunions au cours de l'année et chacune donne ce qu'elle peut donner. Les activités principales sont le garde-manger communautaire, les petits déjeuners communautaires du printemps et de l'automne, les paniers de Noël en décembre, ainsi que l'organisation du traditionnel *Shannon Irish Show*. Un vrai cadeau à la tradition irlandaise !

Si faire partie d'un groupe dévoué vous intéresse et que vous voulez contribuer à la vie communautaire, contactez-nous : Kerry Ann King, présidente, **kerryking@hotmail.com**.



GARDE-MANGER COMMUNAUTAIRE :
PARTAGEONS POUR AIDER CEUX
QUI EN ONT BESOIN

En cette période économique difficile, nous sollicitons l'appui de notre communauté afin d'assurer l'approvisionnement de notre garde-manger pour les familles qui ont besoin d'aide. Les dons peuvent être déposés à la bibliothèque de Shannon, au 40, rue Saint-Patrick, pendant les heures d'ouverture suivantes :

HORAIRE ESTIVAL

- Lundi :** Fermée
- Mardi :** 13 h 30 à 20 h
- Mercredi :** 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
- Jeudi :** 9 h à 12 h et 13 h 30 à 20 h
- Vendredi :** 9 h à 12 h
- Samedi :** Fermée
- Dimanche :** Fermée

Votre générosité transforme notre communauté !



RÉCOLO – PROPULSÉ PAR LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)



Vous souhaitez vous départir des gros rebuts et objets qui ne servent plus ?

Les prochaines **collectes des encombrants** (gros rebuts) et **des branches** sont prévues :

- **secteur Shannon : jeudi 10 septembre 2026**
- **secteur de Kilkenny : lundi 13 juillet et 5 octobre 2026**

Les encombrants sont les articles non recyclables, volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé. Assurez-vous de respecter les consignes suivantes :



Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue **la veille de la collecte** ;

- Un maximum de **3 mètres cubes** est ramassé par adresse ;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés ;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte ;

Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

- Les branches d'arbres doivent être **attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds**.

Pour connaître les matières acceptées, visitez **Recolo.ca**.

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La Régie est fière de présenter son tout nouveau guide des installations septiques. Ce guide a pour but de clarifier le traitement autonome des eaux usées et de répondre à vos questions. Il vous aide à identifier les signes d'un dysfonctionnement de votre installation septique pour poser le bon diagnostic et agir en conséquence. Nous espérons ainsi simplifier le processus de vidange pour les 16 500 propriétaires d'installations septiques recensés sur le territoire de la Régie.

Consultez le guide au : **Recolo.ca**.

COORDONNÉES
Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
150, rue Clément-Paquet
G3N 3E5
(Secteur du parc industriel, accès par la rue Edward-Assh et Elzéar-Bertrand)
Téléphone : 418 876-2714 ou sans frais 1 866 760-2714

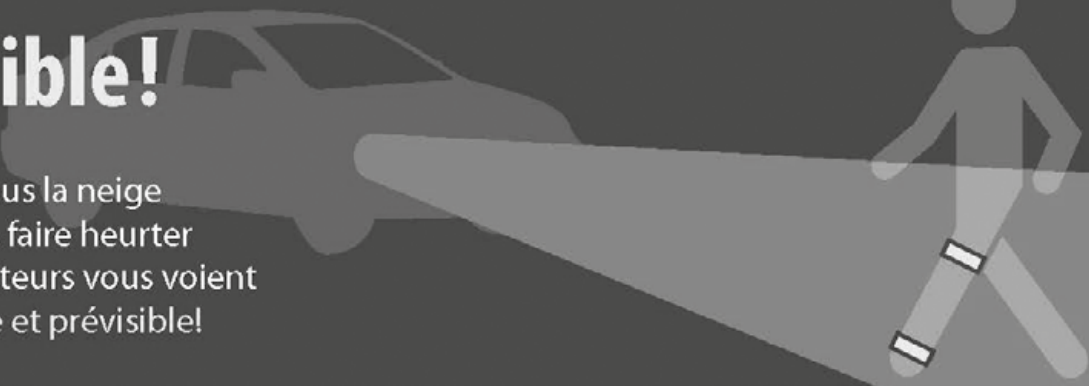
HORAIRE ESTIVAL :
Mardi au samedi : 8 h à 16 h 45

FERMÉ les jours suivants :
24 juin, 1^{er} juillet et 8 septembre 2026.



À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? Soyez visible et prévisible!



Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.



OUVRE TON SERVICE
DE GARDE À LA MAISON

Tu souhaites ouvrir ton service de garde ou tu opères déjà un service de garde privé (non reconnu) à la maison ?

Selon la nouvelle obligation en vigueur, tous les services de garde en milieux familiaux de plus de deux (2) enfants devront être reconnus par un bureau coordonnateur, et ce, **au plus tard le 1^{er} septembre 2026**. Il est donc **temps de passer à l'action** et de contacter le bureau coordonnateur de votre territoire pour **débuter le processus** de reconnaissance.

Actuellement, les **délais sont de plus ou moins trois (3) mois** pour compléter le processus de reconnaissance. Nous savons déjà que la période estivale occasionnera un ralentissement du processus et augmentera les délais dus à la période de vacances du personnel.

Afin d'éviter des bris de services, communique avec nous dès aujourd'hui au **418 875-0275**.



COLPORTAGE
INTERDIT

La Ville de Shannon souhaite rappeler aux citoyens que le colportage est interdit sur son territoire par le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) numéro 816-24.

Si une telle situation survient, n'hésitez pas à nous contacter au
418 844-3778 ou ville@shannon.ca

FAIS PARTIE DE LA TRIBU

JOINS-TOI AU BUREAU COORDONNATEUR EN OUVRANT OU
EN FAISANT RECONNAÎTRE TON MILIEU DE GARDE FAMILIAL

INCITATIF FINANCIER DE 2500\$ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ FORMATION GRATUITE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE CONTINU

POURQUOI RESTER SEULE QUAND VOUS POUVEZ ÊTRE RECONNUE ET SOUTENUE?

CPE Joli-Coeur
Bureau coordonnateur
Collaborer • Apprendre • Grandir

418 875-0275 **cpejolicoeur.ca**

POPOTE ET MULTI-SERVICES

NOS SERVICES

- ➔ Livraison de repas à domicile
- ➔ Accompagnement-transport (rendez-vous médicaux et essentiels)
- ➔ Animation "Anim'ainés" (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Val-Bélair)
- ➔ Visites d'amitié

POPOTE ET MULTI-SERVICES C'EST POUR QUI?

- ➔ Personne âgée
- ➔ Personne en perte d'autonomie
- ➔ Personne en convalescence

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Aidez-nous en donnant de votre temps, nous nous adaptons selon vos disponibilités.
Tous ce que vous devez posséder, c'est une voiture et l'amour des aînés.

LES TERRITOIRES DESSERVIS

Val-Bélair	Saint-Gabriel-de-Valcartier/*Shannon
Loretteville/Neufchâtel	Lac Saint-Joseph
Saint-Émile	Fossambault-sur-le-Lac
Wendake	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

* Shannon: En raison d'un manque de demandes et de bénévoles, la livraison de repas n'est malheureusement pas offerte pour ce secteur en ce moment. Toutefois, advenant un nombre suffisant de demandes, il nous fera plaisir d'y débiter le service de livraison de repas.

Pour plus d'information, contactez-nous
418-845-3081

Services municipaux - Ville de Shannon

Hôtel de Ville
50, rue Saint-Patrick,
Shannon (Québec) G3S 0A1
Tél.: 418 844-3778
Téléc.: 418 844-2111
ville@shannon.ca
www.shannon.ca

**Service de la
sécurité publique**
77, chemin de Gosford,
Shannon (Québec) G3S 0W4
Tél.: 418 844-3778
securitepublique@shannon.ca

Centre communautaire
75, chemin de Gosford,
Shannon (Québec) G3S 0W4
Tél.: 418 844-3778
loisirs@shannon.ca

Bibliothèque municipale
40, rue Saint-Patrick,
Shannon (Québec) G3S 1P7
Tél.: 418 844-3778, poste 1
bibliotheque@shannon.ca

Chalet des sports
73, chemin de Gosford,
Shannon (Québec) G3S 0W4
Tél.: 418 844-3778, poste 701
loisirs@shannon.ca

Garage municipal
79, chemin de Gosford,
Shannon (Québec) G3S 0W4
Tél.: 418 844-3778
ville@shannon.ca



MÉCANIQUE LAPOINTE

★ ENTRETIEN & RÉPARATION ★



Le meilleur taux horaire en ville à 95\$/heure

424b, boul. Jacques Cartier, Shannon, QC
418 844-3512   Mécanique Lapointe







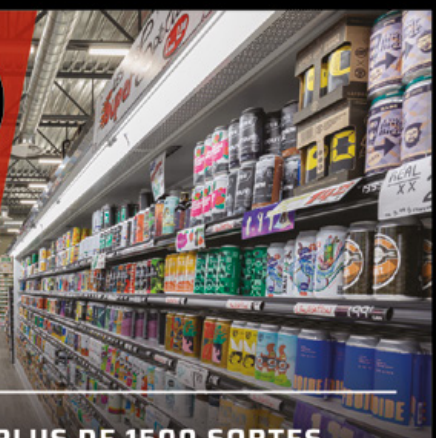

VILLA LE SHAMROCK

UNE HISTOIRE DE NATURE

35 Rue St Patrick, Shannon, QC G3S 1G9
villashamrock35@gmail.com • 418 844-7051



LA PLUS GROSSE
CHAMBRE FROIDE
À BIÈRE À QUÉBEC!



PLUS DE 1500 SORTES
DE BIÈRES, VINS ET CIDRES



NOUVEAU
À STE-CATHERINE!

418 875-2009  
19, avenue des Catherine
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier




LAURIE-ANNE LABONTÉ

Courtier immobilier résidentiel

418 558-9419
4715, DES REPLATS, BUR. 150, QUÉBEC
lalabonte@viacapitale.com



AGENCE IMMOBILIÈRE

viaprotections

MATÉRIAUX TÔLE OUELLET

MANUFACTURIER DE TÔLE







MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS BRUT • TÔLE • PLIAGE

418 842-2394
15720, BOUL.VALCARTIER
QUÉBEC • 1 888 666-2394
www.materiauxouellet.com



Offrez-vous un séjour en yourte en pleine nature!

UNE ESCAPADE AU CŒUR DES SENTIERS

Hébergement
chaleureux et **tout
équipé**

Accès gratuit
aux sentiers de vélo
de montagne

Bike in/Bike out
directement de
votre yourte

Réservez dès
maintenant!



658, route Bilodeau
Saint-Gabriel-de-Valcartier (QC) G0A 4S0

  **centrecastor.com**

ÉLIZ BETH GÉNOIS

arpenteure-géomètre inc.



418 337-7015
elizabethgenois.com

Élizabeth Génois a.-g. | Kevin Lefrançois a.-g.




Une équipe
à l'écoute
de vos besoins!



Vincent Gélinas
et Audrey Kimpton
Pharmaciens propriétaires

190, rue Dubé, local 115
Shannon
418 844-3608

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi 9h à 20h
Samedi et dimanche 10h à 17h

